

Pourquoi faire l'i'tikâf ?

Pourquoi faire l'i'tikâf ?



1 – Parce qu’il est fait durant les dix jours les plus importants de l’année dans laquelle se trouve la nuit qui est “ meilleure que mille mois “, soit l’équivalent de 83 années d’adoration !

C’est pour trouver cette nuit spéciale (la nuit du destin) que le prophète e faisait l’i’tikâf et incitait les compagnons (radhia Allâhou anhoum) à le faire !

2- Parce que le prophète e n’a jamais délaissé cette action.

Imâm Zouhri (rahimahoullah) dit : « **Le prophète e faisait beaucoup d’actions en les délaissant parfois mais depuis qu’il émigra à madinah, il n’a jamais délaissé l’i’tikâf (dans la dernière décade du Ramadhân) jusqu’à sa mort** ».

Tous les ans, il faisait l’i’tikâf les dix derniers jours du Ramadhân. Le dernier Ramadhân qu’il vécut, il resta 20 jours dans l’i’tikâf. Puis, voyant ses épouses “entrer en compétition” elles aussi pour faire l’i’tikâf, il délaissa l’action les dix derniers jours (exceptionnellement) qu’il remplaça pendant le mois de Chawwâl. ***Ce qaza prouve toute l’importance qu’il accordait à cette action.***

3- Parce que c’est l’occasion de se consacrer uniquement à

Allah et de se dévouer totalement à lui en “mettant entre parenthèses” les choses permises telles que le travail, le sommeil, la famille, etc...C’est ce que le prophète e faisait : il se surpassait dans l’adoration d’Allah comme le dit son épouse Aa-icha (radhia Allâhou anha) : **” Il se surpassait dans l’effort et “serrait fortement son “izâr” (pièce de tissu utilisée pour se couvrir)”**¹. Il serrait fortement son “izâr” signifie qu’il délaissait le sommeil et ses épouses.

Allâma Ibnou Quayyim (rahimahoullah), en expliquant la signification et “l’esprit” de l’i’tikâf, écrit que son but réel est de détourner le cœur de toute chose excepté Allah et de rapprocher de Lui, établissant un réel contact spirituel avec le Créateur. Tous les liens avec le monde sont ainsi coupés dans le but d’obtenir l’attention d’Allah et toutes pensées sont remplacées par le zikr d’Allah et à la place de l’amour pour les créatures apparaît en nous l’amour d’Allah, cet amour qui nous sera utile dans la solitude de la tombe ; en ce jour où il n’y aura à part Lui, personne pour nous reconforter ni pour nous bercer le cœur, et si ce cœur est déjà attaché à Allah alors qui pourra dire dans quel plaisir nous passerons ce laps de temps !²

4- Parce que le mou’takif a une chance unique de rester éloigné des péchés et de recevoir les récompenses des bonnes œuvres qu’il ne peut pas accomplir à cause du ‘i’tikâf.

Expliquant les vertus du i’tikâf, le prophète e a dit : **“Il (le Mou’takif) se protège des péchés et est inscrit (à son compte) les récompenses (des bonnes actions qu’il ne peut faire en état d’I’tikâf) comme celui qui les a pratiquées ”**³.

A travers ce hadith, deux grands bienfaits du i’tikâf sont exposés :

5- La protection des péchés : il est facile de comprendre que lorsque l’être humain est en contact quotidien avec autrui, il arrive que dans les paroles échangées, il y a du bon et du moins bon : ainsi, le mensonge, la médisance, la calomnie ainsi que d’autres péchés sont commis. Même si l’homme a la

volonté de s'en protéger, l'effet de l'environnement joue un rôle prépondérant sur lui. En restant dans la mosquée, le musulman se met dans une position idéale pour rester éloigné de tout péché de ce genre.

6- L'obtention de récompenses sans faire des bonnes oeuvres :
Etant dans la mosquée, on est l'invité d'Allah et un hôte généreux honore toujours son invité ! En vérité, le Très Miséricordieux recherche des prétextes pour faire des dons au serviteur. On comprend donc que les récompenses sont déjà destinées mais Allah crée des occasions favorables à l'obtention de ces récompenses.

Le Mou'takif ne pouvant pas faire certaines bonnes œuvres (*s'occuper de sa famille, visite au malade, salah djanâzah, ect...*) uniquement parce qu'il est confiné dans la mosquée, il ne faut pas qu'il pense qu'il est privé de toutes ces actions à cause de son i'tikâf. Ainsi, Allah lui a destiné les récompenses de toutes ces actions. **Quelle chance pour le mou'takif ! Il est fort possible que s'il n'avait pas fait son i'tikâf, il n'aurait pas eu l'occasion de faire autant de bonnes œuvres.**

Celui qui souhaite faire le i'tikâf doit donc penser au gain énorme, chaque seconde de ces dix jours étant récompensée pleinement !

Notes :

1. Cité par Boukhâri dans son Sahih
2. Fadhâ-ilé Ramadhân pg.74
3. Cité par Ibnou Mâdjah dans son Sounan, pg.127